

## VEGA Monde Patrimoine

# Une multigestion rigoureuse et pragmatique

**Sophie Ginisty-Lanciaux**  
Gérante du fonds  
VEGA Monde Patrimoine



### Quelles sont les principales caractéristiques du fonds VEGA Monde Patrimoine ?

Il s'agit d'un fonds de fonds de stratégie diversifiée, investi à l'international. Notre approche de gestion patrimoniale vise la préservation et la valorisation des actifs de nos clients dans la durée (horizon d'investissement recommandé supérieur à 5 ans). Nous combinons analyses fondamentale et quantitative pour construire et piloter le portefeuille mais aussi pour étayer les raisonnements stratégiques et calibrer les risques au quotidien. Dans ce cadre, notre indice de référence est composé à 50 % du MSCI World, dividendes nets réinvestis et à 50 %, de l'indice Bloomberg Euro Aggregate 5-7 ans coupons réinvestis. La pondération en produits de taux peut varier entre 0 % et 80 % de l'actif net du fonds contre 20 % à 80 % pour celle en actions. Cette répartition découle des conclusions de notre comité d'allocation hebdomadaire.

### Comment élaborez-vous votre stratégie de gestion ?

Étant une société de gestion à taille humaine, notre équipe du pôle multigestion est en interaction avec les équipes de gestion de taux, tant souverains que crédit, et avec les équipes de gestion actions qui investissent en titres vifs. Le comité d'allocation bénéficie donc des différentes expertises de VEGA IM sur ces deux classes d'actifs. Plus spécifiquement, nous

nous forçons des convictions grâce à un fil conducteur partagé entre chaque équipe. Nous déployons ainsi une stratégie de gestion collégiale nourrie par de nombreuses expertises, pour définir un niveau d'exposition actions cible, à partir duquel nous avons une marge de flexibilité encadrée.

### Qu'en est-il du choix des fonds ?

Pour sélectionner les fonds qui constituent le portefeuille de VEGA Monde Patrimoine, nous avons recours à une liste de fonds dits « investissables » définie par le comité de sélection OPC réunissant, chaque semaine, une quinzaine d'analystes-gérants. Cette liste compte actuellement plus de 230 fonds, en architecture ouverte, qui couvrent toutes les classes d'actifs. Au préalable, grâce à une *due diligence* rigoureuse permettant de limiter les risques, environ 90 sociétés de gestion (externes au groupe BPCE) sont ainsi référencées.

### Pourquoi retenir cette double fonction de gérant et d'analyste ?

La majorité des membres du comité sélection de fonds combinent en effet les fonctions d'analyste et de gérant. De cette manière, il nous est possible d'étendre notre point de vue en associant la rigueur de la fonction d'analyste à la technicité et au pragmatisme de celle de gérant. Nous poussons ainsi le questionnement un peu plus loin, parlant « de gérant à gérant ». >>>

## VEGA Monde Patrimoine

### »» Comment vous répartissez-vous le suivi des fonds ?

Notre comité sélection de fonds est composée d'une quinzaine de membres appartenant à quatre équipes : Conseil et Sélection OPC, Gestion Collective, Gestion sous Mandat et Gestion Conseillée. Le suivi des 13 classes d'actifs de la liste et des fonds s'y rapportant est réparti par groupe composé de différents membres du comité, ce qui fait que chacun de nous a une parfaite connaissance des fonds dont il a la charge, qu'il s'agisse de leur processus de gestion, des équipes ou encore de leur historique. La rigueur de notre démarche nous permet de prendre du recul sur la manière dont les gérants parviennent à traverser certaines configurations spécifiques de marché.

### Comment s'effectue ce suivi ?

En plus du suivi quantitatif de chacun des fonds, nous allons à la rencontre des gérants et nous nous entretenons régulièrement avec eux. De cette manière, nous appréhendons pleinement leur philosophie de gestion et leurs préférences ou biais éventuels en matière de sélection de valeurs. Cette démarche est loin d'être anecdotique car elle nous permet de mieux cerner les centres d'intérêt du gérant, d'observer s'il est, ou non, constant dans ses choix de gestion et si ces derniers correspondent bien aux objectifs initialement définis pour le fonds. Par ailleurs, nos échanges avec les gérants nous permettent d'enrichir notre perception des marchés financiers, ce qui alimente notre réflexion sur nos choix d'allocation d'actifs.

### Comment s'articule ce travail préalable de sélection de fonds avec la gestion de VEGA monde Patrimoine ?

Toutes les classes d'actifs et les supports faisant partie de la liste des fonds « investissables » sont soumis à une revue semestrielle, en fonction d'un calendrier spécifique adapté à notre organisation collégiale. Ce sont deux temps forts de l'année où nous avons la possibilité de challenger les gérants sur leurs positionnements actuels, de manière à pouvoir mieux évaluer les fonds par rapport à

leurs pairs, au sein de leur classe d'actifs, tout en tenant compte du contexte de marché. Le comité prend les décisions de maintien ou de sortie de cette liste. Cette méthodologie, mise en œuvre depuis un quart de siècle, a conduit à la construction d'une boîte à outils permettant d'identifier, une à une, les briques d'investissement qui répondent de manière optimale aux différentes stratégies d'allocation retenues, en fonction des différentes configurations de marché. Que le biais privilégié soit *value*, croissance, petites ou moyennes capitalisations ou encore gestion thématique, nous sommes en mesure d'apporter une réponse extraite de notre liste. Ainsi, par exemple, dès l'année dernière, nous voulions un véhicule d'investissement sur les actions américaines, en ayant conscience que l'indice S&P 500 comporte un fort biais technologique compte tenu des niveaux de capitalisation atteints par ces valeurs. Pour cette raison, nous avons déniché un fonds indiciel coté, l'ETF S&P Equal Weight, où toutes les valeurs sont équipondérées, ce qui permet d'atténuer les biais sectoriels. Nous pouvons également faire évoluer le biais de styles de gestion.

### Vous avez également mis en œuvre un suivi ESG ?

Oui, depuis 2018, celui-ci est assuré par un comité que nous appelons « Club ESG Fonds », qui alimente l'univers ISR/ESG de notre sélection de fonds. Dans ce domaine, les rencontres avec les gérants sont particulièrement importantes pour s'assurer que la démarche ISR annoncée est bien mise en œuvre et qu'elle reflète l'éthique et les convictions revendiquées, qu'un label ait préalablement été obtenu ou non par le fonds. Notre analyse spécifique du process ISR attribue une note ESG en ayant recours à un système *scoring* développé en interne, de manière à pouvoir évaluer la pertinence effective des mesures ESG mises en place. Dans ce cadre, il est important de souligner que nous n'appréhendons pas de la même manière des fonds actions généralistes et des fonds en obligations *high yield* par exemple, pour lesquels les émetteurs ne sont pas aussi matures en matière d'ESG. ●